



Dossier spécial (volet 2)

P7

Le point sur les services rendus par la Mairie

P3

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



Label Zéro Déchets
Hérin s'engage

P4



Santé et bien être
Zoom sur l'offre locale

P13



Spécial travaux
Joindre l'outil à l'agréable

Ville d'Hérin - Hôtel de Ville

2 rue Jean Jaurès 59195 HERIN

Tél : 03.27.20.06.06 - Fax : 03.27.20.06.07

Mail : contact@ville-herin.fr

Site web officiel : www.ville-herin.fr



herin.com

Sommaire

2	Vos élus s'expriment !
3	Le label zéro Déchets
4-6	Vie économique
7-12	Dossier spécial (volet 2) : les services de la Mairie
13-15	Spécial travaux
16-18	Pages finances
19	Expression Libre
20	Notez-Le !



PATRICK SANS

7^{ème} Adjoint au Maire

Développement
économique,
associatif et sportif
local, formation et
santé

Un début de mandat difficile. Nouvellement adjoint, mes délégations ont été directement impactées par la crise sanitaire.

Les moments conviviaux et festifs ont été réduits voir supprimés mettant en sommeil nombreuses associations Hérinoises. J'ai hâte que leurs activités puissent redémarrer et ainsi relancer une dynamique dans notre ville.

Les commerces et artisans ont subi et subissent encore les conséquences financières de la Covid 19. Je souhaite mener une réflexion sur les moyens de communication à développer pour ces acteurs afin de relancer un collectif des commerçants et artisans Hérinois.

Nos salles de sports sont fermées actuellement. Vu la situation, je vous invite à pratiquer des activités de plein air et à profiter de la plaine sportive.

Les travaux de la maison médicale sont achevés. L'équipe municipale met tout en œuvre dans la recherche de praticiens.

Conscient de l'importance du travail à fournir, vous pouvez compter sur mon implication et ma disponibilité.

Amicalement.
Patrick Sans

Je débute mon mandat d'adjointe avec la volonté de travailler sur l'optimisation de la communication communale. C'est donc avec méthode et par étape que je mènerai les projets de ma délégation.

Les membres de la commission communication ont travaillé sur un logo afin de donner un élan de modernité et une identité à notre ville. Cette réflexion collective a permis de mettre en évidence la volonté de l'équipe municipale « dynamiser les quartiers ! ». Espérons que la vie communale retrouvera un nouveau souffle après cette période de restrictions sanitaires. Nous profitons de cette occasion pour relancer l'animation de nos quartiers. Une redéfinition de ceux-ci a été faite par Jean-Marc Mortreux et Dominique Hourez (adjoints au maire).

Ce travail partenarial a permis au graphiste que nous avons mandaté de trouver le logo adéquat.

La deuxième étape est de vous solliciter pour nous aider à nommer vos quartiers. Avec le magazine, nous vous joignons un document pour présenter le logo et pour recueillir vos idées. Nous avons hâte de les découvrir.

En attendant, je vous souhaite donc de bonnes vacances d'été. Profitez de votre famille et de votre entourage ! Prenez soin de vous !

Pauline Hourez



**PAULINE
HOUREZ**

4^{ème} Adjointe au Maire

Communication,
Information et
Développement
Numérique

Bulletin édité par le service Communication de la Ville d'Hérin - Mail : comm@ville-herin.fr

Directeur de la publication : M. Jean-Paul COMYN, Maire - Rédaction-Photographie : Service Communication

Conception graphique et Impression : Visuel Concept Orchies - 03.20.64.88.09 - Tirage : 2000 exemplaires.

Ecologie-Environnement



Label zéro déchet : un régime pour être encore poubelle !

« Tout le monde veut sauver la planète, mais personne ne veut sortir les poubelles ! » JEANYANNE



Pour sauver notre planète, une évidence s'impose : produire moins de déchets.

La commune a décidé de saisir à bras le corps cette problématique en s'inscrivant dans le programme zéro déchet.

Ce programme, proposé par le SIAVED, aux bourgs volontaires a, de suite, suscité l'adhésion des élus en charge des questions d'environnement. Cette démarche marque l'attachement de la ville à l'écologie, à la propreté et à une vision environnementale plus saine.

La municipalité est consciente que c'est un travail de longue haleine qui nécessite de nombreuses et parfois lentes adaptations, mais elle espère, en s'engageant de la sorte, impulser une dynamique et inciter les changements de comportements des hérinois.

Le label Zero Déchets en détail :

Ce label inédit est une distinction décernée par le Siaved aux communes, il dispose d'un barème de permettant aux communes participantes d'atteindre la labellisation à partir de **40 lucioles** (1 à 3 lucioles par action, selon la difficulté), dans le même esprit que les Villes et Villages Fleuris.

- **Niveau 1** : 40 à 50 lucioles,
- **Niveau 2** : 50 à 65,
- **Niveau 3** : plus de 65.



SIAVED
Producteur de Ressources

Il repose sur 4 axes au sein desquels, différentes actions sont choisies par les municipalités.

Voici une liste non exhaustive des points sur lesquels Hérin va travailler dans les mois à venir ainsi que le nombre de lucioles attendu

Axe 1 : Les biodéchets → 17

Communiquer sur le gaspillage alimentaire
Pesée des déchets alimentaires en restauration collective
Communication et expo sur le compostage ...
Compostage au cimetière et les bâtiments publics
Augmenter le nombre de foyers équipés en composteur...



Axe 2 : Le tri des déchets → 6

Communiquer sur les consignes de tri et les refus de collecte
Mettre en place un point de collecte spécifique
Tri dans les complexes sportifs...



Axe 3 : L'éco-consommation → 14

Imprimantes en noir et blanc /recto verso
Autocollants STOP PUB
Ateliers du savoir faire ...



Axe 4 : La Santé environnementale → 3

Communiquer sur les relations environnement/santé
Accueillir une conférence santé



La commune vise le 1er niveau de la labellisation au premier trimestre 2022.

Ainsi, dans les mois à venir par le biais de ce magazine, du site internet et de la page Facebook de la ville vous verrez fleurir des actions qui vont vous informer et vous inciter à « jeter autrement ». Nous comptons sur votre participation pour faire d'Hérin un territoire de pointe en la matière...

Développement économique

Du nouveau du côté des services de santé

Cette rubrique explique et valorise le parcours de citoyens hérinois, dont l'esprit d'entreprise mérite d'être souligné ! En compagnie de Patrick Sans, Adjoint au Maire chargé du Développement Economique Local, découvrez de **nouveaux services, utiles et proches de vous !**

Traitez les maux du corps et de l'âme avec la sophrologue Tiphaine Fiore



« **L'homme doit harmoniser l'esprit et le corps** ». Cette citation attribuée à Hippocrate, nous ramène aux soins proposés par M^{me} Fiore. En effet, quand on demande à cette sophrologue de définir sa discipline elle la décrit comme une « *méthode de soins psychocorporelle qui allie le corps et l'esprit* ».

Dans une autre vie, Tiphaine Fiore était employée au service des Ressources Humaines d'une grande surface. Atteinte par la maladie, elle a été contrainte de renoncer à son travail pour se consacrer à sa guérison. C'est lors de son parcours de soins qu'elle a pu profiter des bienfaits de la sophrologie.

Touchée par les bénéfices que la méthode lui a procuré, elle décidait alors de reprendre les études pour devenir sophrologue Diplômée d'état et pouvoir soulager, à son tour, les personnes qui souffrent.

Voici quelques questions auxquelles elle a bien voulu nous répondre :

Comment se passe une Séance ?

Des exercices de relaxation dynamique (mouvements respiratoires) puis de relaxation statique (pensées et images positives) amènent le patient dans un état de relâchement profond, proche de l'endormissement, qui permet d'évacuer les tensions et les bleus de l'âme.

Quels problèmes sont traités ?

Sommeil, Stress, Mal-être, accompagner la grossesse, soulager les douleurs post-opératoires ou liées à un traitement, préparation d'examen ou d'entretien, addictions...

Qui peut-en bénéficier ?

Tous, hommes, femmes et enfants à partir de 5 ans.

Combien de temps dure un traitement ?

Tout dépend de l'individu et du soin à fournir, mais j'aime laisser passer 2 semaines entre les séances pour laisser s'assimiler la session précédente. Une relation de confiance entre patient et soignant doit pouvoir s'instaurer.

Quels projets pour l'avenir ?

Le travail récent avec des groupes d'enfants m'a beaucoup apporté et j'espère pouvoir à l'avenir développer mon activité vers les accueils de loisirs. La crise sanitaire me fait désormais intervenir plus souvent en centre hospitalier.

En pratique

- **COMMENT LA JOINDRE ?** Téléphone 06 20 44 47 51 ou par mail tiphaineklara@gmail.com
- **QUAND ?** Pas d'horaires spécifique
- **OÙ ?** Depuis janvier 2021, les patients peuvent-être reçus dans un cabinet flambant neuf au **51b rue Gustave Delory** où le respect du secret professionnel est de mise.
- **EN SAVOIR PLUS ?** <https://www.sophrologuefiore.com/> ou la page facebook : sophrologue fiore tiphaine

Passez un cap avec l'hypnothérapeute Nathalie Matignon



« Ton conscient est très intelligent, mais, à côté de ton inconscient, il est stupide » - MILTON ERICKSON –

Mme Matignon qui pratiquait son métier à Douai depuis 2016 est installée rue Emile Zola depuis Septembre 2020. Elle se veut disciple de « l'Hypnose Ericksienne », une Hypnose douce dans laquelle la personne parvient à faire abstraction de la réalité environnante, tout en restant en relation avec l'accompagnateur. Nous sommes là bien loin de la « Speed-Hypnose » telle qu'on peut la voir dans les émissions de télévision.

Cette hypnose est proche de l'état dans lequel nous sommes quand nous rêvons en étant occupés à des tâches quotidiennes. Selon ses dires, 100% des personnes sont réceptives à cette technique.

Même si elle s'adresse à toute personne à partir de 15 ans, Madame Matignon aime particulièrement travailler avec les ados et les jeunes adultes.

Dans cette technique, une relaxation du corps et ensuite de l'esprit permettent à Madame Matignon de se poser en guide vers les solutions aux problèmes rencontrés.

La volonté de changement est indispensable chez le sujet mais parfois elle ne suffit pas et, selon la thérapeute, la correction des acquis inconscients sous hypnose facilite la venue des solutions.

Dans un environnement calme et reposant, Madame Matignon vous reçoit pendant une heure, en toute bienveillance et confidentialité, vous écoute et découvre quels sont les éléments qui facilitent l'apparition de cet état.

Le panel des différents problèmes traités est vaste, cependant nous pouvons citer parmi d'autres :

Amélioration de la concentration ou des apprentissages, préparation aux examens, gestion du stress, arrêt du tabac, perte de poids, douleurs chroniques, sommeil, ...

Parlons chiffre, en matière de troubles de l'alimentation deux tiers des cas traités par hypnose aboutissent à une issue positive ; l'arrêt de la cigarette peut se régler en deux séances espacées d'une semaine.

Petit rappel : ces pratiques ne se substituent pas à un traitement médical, mais sont complémentaires à celui-ci.

En pratique

- **COMMENT LA JOINDRE ?** Téléphone 06 80 66 52 52 ou par mail matignonnathalie@gmail.com
N'hésitez pas à lui laisser un message car en séance son téléphone n'est pas actif.
- **OÙ ?** Depuis septembre 2020, les patients sont reçus au **5, rue Emile ZOLA.**
- **COMBIEN ?** Le prix d'une séance est fixé à **60€**
- **MOTS CLÉS ?** Bienveillance, confidentialité, respect et responsabilité.

Votre santé... à Hérin

La Santé est une affaire personnelle mais aussi de professionnels : voici la liste des praticiens de santé implantés sur Hérin



Ambulances

- Ambulances Assistance Dominique : Place Roger Salengro - 03.27.45.90.64



Dentiste

- Brunet Edouard : 30 rue Jean-Jacques Rousseau - 03.27.46.00.51



Infirmières

- Alexandre Geneviève et Duvivier Fabienne : 4 rue Louis Pasteur - 03.27.40.68.49 ou 06.07.27.86.26
- Thilliez Elise et Vandeputte Marjorie : 16 rue Auguste Caron - 06.78.43.56.57



Masseurs-Kinésithérapeutes

- Duretête Olivier : 36 rue Jean-Jacques Rousseau - 03.27.41.00.15
- Lécolier Dominique : 10 rue Gustave Delory - 03.27.28.72.72
- Catherine Testaert : Espace Santé - 12 place Roger Salengro - 06.21.29.04.68



Kinésithérapeute-Ostéopathe

- Robin Frédérique : Espace Santé - 12 place Roger Salengro - 06.40.22.03.72

Prise de rendez-vous en ligne sur : www.doctolib.fr

Facebook : [Frédérique Robin Kinésithérapeute-Ostéopathe](#)



Médecins Généralistes

- Robert Claude : 8 place Roger Salengro - 03.27.41.71.88
- Ruchon François : 40 rue Jean-Jacques Rousseau - 03.27.46.84.04



Orthophoniste

- Cabinet Orthophonie Ravalard A. Bray M. Dufour D. : 16 rue Auguste Caron - 03.27.41.42.13
- Baillard Stéphanie : 16 rue Auguste Caron - 06.83.10.35.03



Pédicure - Podologue

- Raepsaet Clémence : 17 bis rue Ferrer - 06.77.90.07.93



Pharmacie

- Lefèvre Marie : 16 Bis place Henri Durre - 03.27.42.36.87



Psychologue – Hypnothérapeutes

- Tonini Audrey : Espace Santé - 12 place Roger Salengro - 06 51 67 13 90

Prise de rendez-vous en ligne sur : <https://www.rdv360.com/audrey-tonini>

Facebook : [Audrey Tonini Psychologue Hypnothérapeute](#) Mail : psy.tonini@gmail.com

- Nathalie Matignon : 5 rue Emile Zola - 03 27 96 42 35 ou 06 80 66 52 52

Thérapies brèves : Hypnothérapie - Soins énergétiques - Développement personnel

Site web : <http://www.hypnose-matignon.fr/> Mail : matignonnathalie@gmail.com



Sophrologue

- Fiore Tiphaine : 51 bis rue Gustave Delory - 06 20 44 47 51

Consultation individuelle sur rendez-vous

Facebook : <https://www.facebook.com/Sophrologue-Fiore-Tiphaine>

Site web : tiphaineklara.sophrologuefiore.com/ Mail : tiphaineklara@gmail.com

"Pour notre santé,
ma ville fait confiance
à la mutuelle SMH !"



ACTEUR DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

POINT INFOS Á LA MAIRIE D'HÉRIN

14h à 16h30

Mardi 22 juin

Mardi 20 juillet

Mardi 21 septembre



Conseillère mutualiste de proximité

Véronique HOEST

 veronique.hoest@smh.fr

 07.86.46.37.55

Mutuelle SMH,
Parc Eurasanté Ouest,
310 avenue Eugène Avinée -59120 Loos
Tél : 03 20 90 16 10
www.smh.fr



Mutuelle SMH, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro 301 862 /89, dont le siège est sis Parc Eurasanté Ouest, 310 avenue Eugène Avinée 59120 LOOS. Mutuelle affiliée à l'Union Mutualiste de Groupe Solmut Mutuelles de France et adhérente à Solmut Union, Union de Groupe Mutualiste, organismes régis par le code de la mutualité, immatriculées au répertoire Sirene respectivement sous les numéros 539 /93 885 et 831 256 532 dont les sièges sont sis 3/5, rue de Vincennes 93100 MONTREUIL.

Dossier Le point sur les services rendus par la Mairie

Ce deuxième volet d'un dossier récapitulatif des services proposés par la Mairie a pour but de clarifier les domaines dans lesquels elle peut vous aider. Ainsi, vous vous pourrez mettre un visage sur vos interlocuteurs.



Le service des sports



Christophe Lebrun est un agent bien connu des enfants de la ville...

En effet, depuis 1991, ce natif d'Hérin, a vu passer dans la salle Delaune de nombreux enfants lors de ses interventions auprès des professeurs dans leurs cours d'Éducation Physique.

C'est un véritable sportif, tour à tour joueur et entraîneur de basket, marathonien, cycliste qui met sa passion au profit du service du public.

Christophe a fait ses premières armes au Foyer des Jeunes en tant qu'animateur sportif et en intervenant dans les centres aérés.

En 1991, il intègre les services municipaux des sports et de la jeunesse.

Quelles sont ses missions, aujourd'hui ?

La gestion et la surveillance des bâtiments sportifs et de la plaine sportive en relation avec les Services Techniques.

La vérification des conditions réglementaires d'utilisation des installations sportives auprès du monde associatif

Intervention auprès des enfants en E.P.S scolaire. Maternelles et primaires

Intervention en temps de cantine et en Accueil de Loisirs Sans Hébergement de juillet (adjoint à la Direction)

Organisation des manifestations sportives communales

Mise en place de convention, de la planification (entraînements, compétitions et manifestations sportives annuelles) des installations sportives en concertation avec les présidents(es) associations sportives Hérinoises.

Relation avec les différents prestataires intervenant dans le domaine sportif : créations et remises en état du mobilier sportif + suivi quotidien (test à charge et visuel) de l'ensemble du mobilier sportif.



Le service jeunesse



A l'instar de Christophe Lebrun, Malika Gosselin est, elle aussi, une personnalité très connue des enfants hérinois...

Cette hérinoise d'origine a débuté sa carrière dans le domaine de l'animation à l'âge de 17 ans au Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire. Animatrice, puis directrice d'accueil de loisirs, elle a aussi rempli un rôle d'assistante de direction au sein de l'association.

En 1998, la Mairie d'Hérin crée le service jeunesse qu'elle intègre en tant qu'agent d'animation.

Quelles sont ses missions, aujourd'hui ?

Directrice des temps périscolaires et extrascolaires
Gestion et formation des équipes d'animation

Coordinatrice du contrat enfance – jeunesse

Régisseur monétique : Garante auprès du trésor public des paiements des services.

Responsable administrative du service jeunesse
Budgets des accueils de loisirs, projets d'animation, suivi dossiers Jeunesse.

Interlocutrice des partenaires institutionnels et privés en lien avec les activités enfance et jeunesse

Gestion et coordination avec les Directeurs d'écoles
Dossiers d'inscription scolaire, allocation scolaire pour les collégiens et plus.

Gestion et coordination avec l'équipe de la PMI
Attribution des cadeaux de Noël, des primes de naissance.

Comment le service Jeunesse peut-il vous aider ?

- ⇒ Démarches administratives pour les inscriptions scolaires, ALSH, allocations et primes enfance mairie.
- ⇒ Démarches administratives pour l'accès au portail famille -pour le télépaiement-.
- ⇒ Information et formation des jeunes pour le BAFA et BAFD.



Le secrétariat général



Véronique Bertolotti-Bonenfant et Marie-Laure Franc forment un duo qui connaît bien les arcanes de la vie communale...

En effet, Madame Bertolotti a débuté sa carrière au début des années 90 en qualité d'agent polyvalent. Progressivement, elle s'est vu confier en 1996 la responsabilité de l'état civil, du cimetière et des élections.

Tandis que Madame Franc, recrutée comme emploi jeune en 2000, est devenue rédactrice par voie de concours en 2004.



Mesdames Bertolotti et Franc sont les agents constituant le service du Secrétariat Général sous la direction de Monsieur Jean-Baptiste Prat – Directeur Général des Services. Elle travaille également en collaboration avec Joris Wysocki – responsable du Service Financier et des Ressources Humaines.

Cette équipe soudée, complémentaire gère des missions communes en relation avec les affaires générales. De la gestion du courrier, des mails réceptionnés et de l'agenda du Maire, en passant par la prise de rendez-vous des élus et la planification des rencontres avec le Conciliateur de Justice. Elles assurent la communication avec les Élus, établissent les convocations des diverses commissions municipales et élaborent les notes de services, etc...

✓ Quelles sont ses missions, aujourd'hui ?

Madame Bertolotti

- Officier d'Etat Civil par délégation du Maire
- Organisation du recensement de la population
- Etablissement de la liste préparatoire du Jury Criminel
- Management des élections politiques
- Gestion des stagiaires
- Réalisation d'activités en lien avec le Service Financier et des Ressources Humaines.

Madame Franc

- Planification des réunions de Conseil Municipal
- Rédaction de compte-rendu, procès-verbaux, ...
- Transmission et affichage des documents obligatoires au Contrôle de Légimité et au tiers.
- Gestion et organisation des réunions diverses.
- Veille juridique.
- Relations agents/élus.
- Mise à jour des registres et des actes administratifs consultables par la population.
- Supervision de l'informatisation et la consultation des archives communales.
- Planification et gestion managériale des agents de services de l'entretien des locaux communaux. (Voir p11)

➖ Comment peuvent-elles vous aider ?

- ⇒ Bien que leurs fonctions soient plutôt orientées à l'interne, vous pouvez néanmoins requérir leurs services pour :
- ⇒ Prise de rendez-vous avec les élus, conciliateur de justice.
- ⇒ Accueil et suivi des écoliers en stage.
- ⇒ Consultation des actes administratifs.



Les Services Techniques Municipaux



Jérôme Descaudin a pris la tête des services techniques en 2017. Avant de nous rejoindre, il a fait carrière pendant 18 ans en tant que sous-officier au ministère de la défense, puis a occupé un poste de responsable des services techniques dans une commune voisine. C'est un amateur de sport et plus particulièrement de longue sortie en VTT.

Ce technicien a en charge **les A.S.V.P., les services Infrastructures, Espaces Verts de la ville et Urbanisme.**

Il est secondé par **Dominique Skierlak ❶**, agent de maîtrise et peintre de formation.

En infrastructure, il s'appuie sur **Nicolau Oliveira ❷**, pour la plomberie et l'électricité, et **Jean-Philippe Lebrun ❸** spécialisé en maçonnerie et travaux de voirie. **Au niveau des Espaces Verts**, **Jimmy Denglos ❹** -création haies, parterres et tailles - **Dominique Legros ❺** - fleurissement et motifs bois - **et Jean François Lussiez ❻** -tonte et suivi des interventions au cimetière- sont ses hommes de terrain. Cette équipe de titulaires est renforcé par des contrats aidés pour des durées limitées.



✓ Et concrètement comment se déroulent les chantiers engagés par la commune ?

- ⇒ **Un schéma directeur à l'échelle d'un mandat** guide l'ensemble des réalisations.
- ⇒ **Les travaux dans la commune dans l'année N sont prévus en fin d'année N-1** sous l'impulsion de l'adjoint aux travaux, sa commission, et des services techniques. Ceci permet d'établir un budget prévisionnel (900k€ en 2021).
- ⇒ **Priorité aux réalisations dites en régie**, c'est-à-dire par nos propres services, dans le but d'optimiser les coûts.
- ⇒ **Dans le cas de travaux en sous-traitance**, M. Descaudin suit les travaux de A à Z : il crée le cahier des charges pour les chantiers considérés, consulte les entreprises, participe au choix du prestataire, coordonne les interventions, réceptionne les travaux et défend les droits de la commune au titre de la garantie si nécessaire.

✓ Quand pouvez-vous avoir besoin de leurs services ?

- A l'écoute de la population, ils tentent de répondre aux demandes dans la limite de leurs moyens. Appelez-les pour :
- ⇒ Problèmes de bouches d'égout, canalisation en voie publique, éclairage public, réseau gaz, assainissement.
 - ⇒ Remplacement de mobilier urbain, peintures et signalisations de voirie, trous dans la voirie.
 - ⇒ Livraison de chaises et tables louées.
 - ⇒ Concernant les dépôts sauvages, nos services sont preneurs de tout témoignage leur permettant des poursuites.

⊖ Les domaines qui ne sont pas de leur ressort :

- Fils téléphonie cuivre arrachés contacter Orange : <https://dommages-reseaux.orange.fr>
- Les fibres optiques dégradées en voirie contactez CAP FIBRE 0800 159 162



Les agents Techniques d'entretien, de restauration, et ATSEM

Placées sous la responsabilité de Mme Franc, ces travailleuses de l'ombre, qu'on surnomme désormais employées de 1^{ère} ligne, sont un rouage indispensable de la lutte contre le covid-19. Depuis un an et l'apparition de ce nouveau virus, leurs conditions de travail ont beaucoup évolué.



Ci-dessous : Mesdames Bonnet, Levrague, Mocq, Lebrun, Escheliman, Lefevre et Semaille.



Ci-contre :
Mesdames Kleinert, Hitoute et
Boucly. Absente lors de la photo
Madame Martinache

✓ Urbanisme : le guichet numérique, toutes vos déclarations depuis chez vous.

Vous souhaitez faire des travaux chez vous nécessitant des autorisations des services d'urbanisme: modification de facade, extension, toiture, clotures ...

Depuis le 1^{er} trimestre de cette année, vous pouvez depuis chez vous librement déclarer ces travaux via le guichet numérique : gnau2.operis.fr/guichetnumeriqueurbanisme

Ce service géré par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut est rapide, simple et écologique.

A tout moment vous pouvez suivre l'avancement de vos dossiers.

Vous avez toujours la possibilité de passer par le traditionnel dossier papier jusqu'au 1^{er} janvier 2022, ensuite place au 100% dématérialisé.



Si vous avez besoin d'aide, ou d'un renseignement dans une démarche d'urbanisme nos services sont toujours à votre disposition.

M^{me} GORWA et M. KÜHL (nouvellement associé à l'urbanisme) reçoivent sur rendez-vous.



A.S.V.P. : 2 nouveaux agents à votre service !

Kevin CEREZO et Tanguy LAURENT succèdent à Mrs DUFOUR ET DRUART, partis exercer dans d'autres communes ...

M. Laurent, jeune trentenaire originaire du valenciennois, a pu développer son goût pour les métiers de l'uniforme lors de ses 4 ans passés en tant qu'adjoint de sécurité à la Police de l'Air et des Frontières. Titulaire du SSIAP (Service de Sécurité Incendie Assistance aux Personnes), il est aussi qualifié pour prévenir les incendies et porter les premiers secours aux personnes.

M. Cerezo, a suivi un parcours bien différent. En effet, ce quarantenaire a exercé le métier de technico-commercial avant de rejoindre les services de médiation de communes voisines où il intervenait dans les familles auprès des jeunes en difficulté scolaire. Il est par ailleurs titulaire du PSC1. Cet amateur de sport, a pu développer durant ces années un certain sens du contact et des relations humaines qu'il entend mettre à profit de nos administrés.



Tanguy Laurent et Kevin Cerezo, les nouveaux A.S.V.P.

M. Dubart et M^{me} Beauvois en retraite : chaque fin est un nouveau départ

M. Dubart a commencé sa carrière en mairie en uniforme en tant qu'agent d'enquête en remplacement du garde-champêtre M. Honoré. Un métier aujourd'hui qui n'existe plus, sa mission principale consistait à faire des recherches sur les administrés suite aux demandes d'administration telles que la perception, le centre hospitalier, la sécurité sociale. Il assurait aussi à l'époque la sécurité des sorties d'écoles et le courrier municipal.

En 1989, il est nommé au service des fêtes et cérémonies qu'il ne quittera plus jusqu'à sa retraite.

A ce poste, il était en relation à la fois avec les élus et les représentants des associations pour la préparation des manifestations. - Il garde d'ailleurs de très bons souvenirs des fêtes omnisports- .

Il se chargeait, entre autre, des médailles du travail, des cadeaux de fêtes des mères, des locations de salles et des prêts de matériels...

Désormais, il espère pouvoir s'occuper à deux de ses passions : les voyages et le jardinage ...



En 1993, à la création de la cantine scolaire, **M^{me} Beauvois** a été recrutée par la société de restauration partenaire de la ville. L'année suivante voit son poste évolué en mairie où elle devient agent d'entretien notamment dans les salles de sport et la salle des fêtes.

En 2003, elle est de retour au restaurant scolaire dont elle prendra la responsabilité en 2010 : réception des commandes, préparation des repas, organisation des services furent son quotidien jusqu'à son dernier jour d'activité.

Son meilleur souvenir reste l'évolution de la cantine en self car cela lui a permis d'échanger des mots, et bien souvent des sourires avec enfants et adultes dans un cadre agréable.

Toujours souriante, cette grande casanière se consacre dorénavant à la déco et à ses petits enfants et compte se mettre activement à l'informatique...

Spécial travaux



2021 : période de pointe en matière de travaux !

Le Conseil Municipal s'est engagé, depuis sa réélection en 2020, dans un programme de travaux conséquent pour améliorer le cadre de vie de ses citoyens. Malgré la situation sanitaire actuelle, de nombreux chantiers vont voir le jour en 2021. Citons par exemple, le renouvellement de l'éclairage public en LED, la pose de feux de circulation intelligents rue Emile Zola, le chauffage de la salle des fêtes, implantation de serrures électroniques dans les salles de sports et mairie, éclairage des salles de sport en LED ... Parallèlement à ces chantiers en cours de réalisation, les Services Techniques Municipaux sont présents au quotidien pour entretenir et améliorer le patrimoine communal. Retrouvez en images, quelques photos de ces réalisations.



Rénovation de la façade de la salle mortuaire *-ci-dessus et à gauche-*
Elagage rue Jules Guesde et recyclage des branches en paillis dans les écoles *-ci-dessous-*



Ci-dessous : peinture des grilles des ateliers municipaux - Nouvelles portes salle de sport B- Local poubelle fermé à la crèche





Nouvelle haie et clôture avec portillon à la PMI- Fleurissement espace Galibot- Compléments plantations la plaine sportive



Installation d'une alarme incendie école G. Péri- Pose miroir et signalétique Rues J.J. Rousseau et E. Zola
Plantation Taxus rue Ferrer- Pose de buts loisir et éclairage public stade Déjardin-





Travaux d'investissement au cimetière : nouvelle allée avec à terme plus d'emplacements disponibles, pose d'un nouveau colombarium de 30 places, et remplacement de la clôture côté Ouest.



Ci-contre :
Travaux de Rénovation du bureau de l'État Civil.



Paillages (minéral et organique) des parterres de la cour de la salle des fêtes et de l'église.



Finances 2021 - 2022

1^{ère} année du second mandat, les finances restent maîtrisées

Le Conseil Municipal a approuvé le Compte Administratif 2020 et le Budget Primitif 2021 d'un montant de 5,3 M€, le 25 mars dernier. Ce vote fait suite au Rapport d'Orientations Budgétaires, débattu le 11 février. Il confirme une priorisation de l'investissement dans la continuité du précédent mandat de l'équipe municipale, tout en tenant compte des contextes politique, économique et sanitaire, particulièrement tendus et restrictifs.

L'organisation des finances communales

Trois grands actes rythment l'année :

- I - Le Rapport d'Orientations Budgétaires (R.O.B)
- II - Le Compte Administratif (C.A)
- III - Le Budget Primitif (B.P)

I - Le cadre du **R.O.B** est fixé dans la **Loi NOTRe** (*Nouvelle organisation territoriale de la République*) du 7/08/2015. Ce rapport trace les **engagements pluriannuels envisagés** et la gestion de la dette : il informe ainsi le Conseil Municipal de la situation économique et financière de la ville. Il s'agit d'une **étape essentielle de la procédure budgétaire** puisqu'il éclaire les choix du Conseil Municipal lors du vote du Budget Primitif et **définit les priorités**.

II – Le **C.A** rend compte de l'exécution du budget de l'année écoulée. Avant l'adoption du Budget Primitif, les élus adoptent le Compte Administratif **qui rend compte de l'état réel des dépenses et recettes effectuées**. Les dépenses sont payées (ex : factures des fournisseurs, versement des subventions, achat de terrain, etc.) et les recettes encaissées (ex : dotations de l'Etat, fiscalité, facturation des cantines, vente de terrain, etc.).

II – Enfin, le **budget** est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses prévisionnelles pour une année civile. D'un point de vue comptable, le **budget est structuré** en deux parties :

- **Une section de fonctionnement** - Ce sont les opérations de dépenses (entretien des bâtiments, frais de personnel, subventions aux associations, amortissements et provisions, etc.) et de recettes (droits versés par les usagers : location de salle, droit de place, concessions de cimetière mais aussi dotations et recettes fiscales) nécessaires à la **gestion courante de la Commune** ; elles reviennent chaque année.

- **Une section d'investissement** - Elle retrace les dépenses et recettes ponctuelles qui **modifient la valeur du patrimoine de la collectivité** (acquisitions immobilières, travaux nouveaux). Les recettes d'investissement financent les dépenses d'investissement engagées (hors autofinancement).

Le Rapport d'Orientations Budgétaires 2021

• Les dépenses réelles de fonctionnement en 2020

Elles se sont élevées à **2 695 531 €** soit **655 € par habitant**.

Les **charges à caractère général** représentaient **755 941 €**, soit **184 € par habitant**

Les **charges de personnel** représentaient **57,3 % des dépenses** soit **391 € par habitant** mais tombent à 53.1% grâce aux compensations financières. En 2020, ce poste sera essentiellement impacté par la revalorisation des carrières du personnel, les départs en retraite et le **comblement de postes**.

• Les recettes réelles de fonctionnement en 2020

Elles se chiffrent à **3 221 666 €**.

Baisse continue de la Dotation Générale de Fonctionnement et de la Dotation de Solidarité Communautaire de la CAPH. Ces baisses sont cependant compensées par le produit des trois taxes locales (foncier et habitation).

LA DETTE

Au 1^{er} janvier 2021, elle s'élève à :

1 920 394 €

Soit **464 € par habitant**.

L'**annuité 2021** est de **220 474 €**,

Soit **155 241 €** en capital

Et **65 233 €** en intérêts.

L'EMPRUNT

Année	Montant
-------	---------

2018	220 703 €
------	-----------

2019	220 474 €
------	-----------

2020	220 474 €
------	-----------

2021	220 474 €
------	-----------

2022	220 474 €
------	-----------

2023	220 474 €
------	-----------

2024	220 474 €
------	-----------

Nombre d'habitants au 1/01/2020 : **4 089**

Nombre d'habitants au 1/01/2021 : **4 113**

Le Budget Primitif 2020 s'équilibre de la manière suivante :

Section de fonctionnement **3 512 322 €**

Section d'investissement **1 786 238 €**

TOTAL DU BUDGET COMMUNAL 5 298 560 €

Mieux comprendre les finances

Le point sur l'actualité avec Joël Sauvage, Adjoint aux finances, aux ressources humaines et à l'administration générale.

Tout d'abord, pouvez-vous nous parler de la situation économique et sociale, dans le monde et en France ?



Fin 2020, avec plus de 1,8 millions de décès et plus de 82 millions de cas d'infection à la COVID-19 recensés au niveau mondial, l'arrivée des vaccins relativement efficaces constituent de véritables lueurs pour l'enrayer.

Pour autant l'activité demeure en retrait de plus de 4 % par rapport à fin 2019, les secteurs sources de fortes interactions sociales tels que les services de transports, de restauration et d'hébergement et les autres activités liées au tourisme ou à la culture demeurant durablement affectés. Au-delà des plans d'urgence nationaux, le soutien massif des institutions supranationales devrait atténuer

les effets de la 2^{ème} vague de la pandémie en zone euro et contribuer à relancer l'économie une fois celle-ci maîtrisée.

Le coût total de ces mesures est estimé à près de 470 M € (environ 20 % du PIB). Toutefois, seule une partie des mesures (64,5 M €) aura un impact direct sur le solde public, l'impact des mesures de trésorerie (76 M €) et de garanties de l'Etat (327,5 M €) à ce stade incertain n'étant susceptible d'intervenir qu'après 2020.

Malgré cela, le taux de chômage devrait culminer au-dessus de 11 % d'ici à la mi-2021, pour diminuer ensuite et atteindre 8 % vers la fin de 2022.

Sous le double effet de la baisse de l'activité et d'interventions publiques massives en raison de la crise sanitaire, le déficit public devrait atteindre 11,3 % du PIB en 2020, tandis que la dette publique s'élèverait à **119,8 %** du PIB selon le 4^{ème} projet de loi de finances rectificative (PLFR) pour 2020.

Pour 2021, le texte table sur une prévision de croissance de +6%, un **déficit public à 8,5%** du PIB (après 11,3% en 2020) et une **dette publique à 122,4%** du PIB (après 119,8% en 2020).

Ce contexte est inquiétant... Pouvez-vous nous rassurer sur la situation de la Commune ?

On continue d'observer une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement, versée par l'Etat. Depuis 2015, nous avons « perdu » en cumul **450 000 €** de recettes. S'ajoute celle de la Dotation de Solidarité Communautaire versée par la CAPH, qui reste identique à 2018. Fort heureusement, **le produit des taxes locales compense ces baisses de dotations** (+ 100 000 € depuis 2015).

Les dépenses de fonctionnement sont, quant à elles, en baisse par rapport à 2019. Les charges à caractère général ont été stabilisées en 2020 (- 3000 €/2019). De même, les charges de personnel (- 13 000 €).

En conclusion, le résultat de l'année 2020 est supérieur à celui de 2019 2018 (342 864 €) et se rapproche de la normalité.

En 2021, la maîtrise absolue des dépenses de fonctionnement **reste de mise**, même si nous savons que, comme à l'ordinaire, les abonnements gaz, EDF et eau vont augmenter et que la **gestion de la plaine sportive** (espaces verts, eau, éclairage) nous coûte annuellement 70 000 € environ.

Par ailleurs, nous avons augmenté les prestations des Services Techniques Municipaux à hauteur de 60 000 € (travaux de voirie, entretien et réparation des bâtiments).

Quel est le positionnement de la Municipalité vis à vis de l'investissement ?

Depuis 2014, l'objectif prioritaire de la Commune est de continuer à proposer un **service public de qualité à la population**, tout en garantissant **des finances saines, sans augmenter la pression fiscale**.

Notre politique d'investissement est volontariste et soutenue, mais adaptée à nos capacités budgétaires et à notre capacité à réduire nos dépenses de fonctionnement.

L'ensemble de l'équipe est optimiste car notre programme est ambitieux, mais pas démesuré.

L'exemple qui parle

Comment la Commune va-t-elle gérer 100 € de budget en 2021 ?



Recettes

47 € d'impôts et de taxes
24 € de dotations et subventions
2 € de produits et services (ex : cantine, ALSH...)
6 € de ventes d'immeubles
16 € de subventions d'investissement
5 € de compensation de T.V.A et d'excédent de fonctionnement

Dépenses

36 € de dépenses de personnel
7 € de charges de gestion courante
19 € de charges d'entretien et de gestion (ex : entretien de bâtiment, électricité...)
5 € de charges financières et d'emprunt
32 € d'investissement
1 € de dépenses imprévues

Zoom sur la Taxe d'Habitation

La suppression de la Taxe d'Habitation concerne **88,52%** des foyers hérinois.

Restent **189** foyers assujettis.

Le montant des recettes s'élève à **596 169 €** en moins.

La suppression de cette taxe a pour conséquence une révision importante de la fiscalité locale : la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sera transférée aux communes.

La part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties représente : **406 985 € (19,29%)**

La compensation de l'Etat sera égale à 189 184 €

Le nouveau taux de Foncier bâti perçu par la commune sera de : 26,85% + 19,29% = 45,14%

Le programme d'investissement 2021 – 2026

En fonction de ses capacités financières, la Ville mettra en œuvre le programme suivant :

- ⇒ Poursuite des travaux engagés en 2020 :
 - Maison médicale
- ⇒ Lancement de la phase 3 de la vidéoprotection
- ⇒ Parkings Rues Danton et Galibot
- ⇒ Travaux chauffage salle des fêtes
- ⇒ Passage de l'éclairage public en LED
- ⇒ Rénovation des plaques du cimetière

De 2022 à 2026

Travaux à engager et à prioriser sur les bâtiments communaux suite au rapport du diagnostic technique, sanitaire et énergétique de ces bâtiments.

Ratios 2021



Expression Libre

Les articles publiés ci-dessous, portant sur des questions municipales, sont rédigés par chacun des groupes politiques et n'engagent que leurs auteurs. Conformément à la Loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, les groupes politiques représentés au Conseil Municipal disposent d'un espace d'expression. Cet espace restera vierge lorsque le texte ne nous sera pas parvenu (ou sera parvenu hors délai). En référence au règlement intérieur du Conseil Municipal modifié le 23 septembre 2014, les règles suivantes doivent être respectées : forfait de 1500 signes (+/- 10% ; ponctuation comprise), soit environ 25 lignes ; dans l'espace ainsi réparti, sont inclus les titres ; le nom du groupe n'est pas comptabilisé dans le forfait.



Chers amis hérinoises et hérinois,

Cela fait maintenant plus d'un an que nous sommes « en guerre » contre la COVID-19, et malheureusement nous ne voyons pas encore le bout du tunnel, malgré la période vaccinale. Le cap des 100 000 morts est dépassé, ayons une pensée pour toutes ces familles endeuillées et le personnel soignant.

Le cycle budgétaire vient de s'achever avec l'adoption du budget primitif toujours axé vers la baisse des charges et l'investissement. Cette année encore, la préparation du budget a demandé aux élus et aux services municipaux encore plus d'attention dans ce contexte. Effectivement, la crise sanitaire, la baisse des dotations de l'État ainsi que le désengagement de certaines institutions partenaires, ont nécessité des arbitrages très stricts pour permettre le financement et la réalisation de tous nos projets.

L'année 2021 verra la fin des travaux de la maison médicale avec une ouverture envisagée à l'été 2021 selon l'arrivée de nos futurs médecins. Les marchés pour la rénovation du chauffage de la salle des fêtes et pour le passage en LED de l'éclairage public sont en cours et les réalisations devraient être actives pour la fin d'année. Le diagnostic technique, sanitaire, énergétique et programmatique des bâtiments communaux engagé nous indiquera les priorités d'investissements et guidera nos choix pour les années 2022 à 2026. Le remplacement des plaques usagées au cimetière apportera une sécurité supplémentaire.

Voici en quelques lignes les grands axes de notre programme 2021.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Joël SAUVAGE, pour le groupe « HERIN EN FORCE »

Hérin **en force**



Chers amis hérinoises et hérinois,

Une année s'est écoulée depuis les dernières élections municipales, mandat qui a commencé avec la crise sanitaire liée à la COVID 19. Nous avons tous été touchés dans nos activités, que ce soit sur le plan professionnel, des loisirs, associatif, dans la vie familiale ou municipale...J'espère que vous êtes en bonne santé, et que la mise en place de gestes barrières, des vaccins, font que cette crise sera derrière nous pour cet été.

Seul élu du groupe Votre Ville Notre Passion, je siège au conseil municipal, et suis présent à l'ensemble des manifestations où je suis convié, et je prends très à cœur mon engagement pris vis-à-vis des électeurs et de mon groupe dans la gestion de notre ville. Je n'ai pas trop eu l'occasion de vous rencontrer, en raison de cette vie municipale contrainte de tourner au ralenti. Le marché mis en place reste un lieu de rencontre privilégié, n'hésitez pas à m'y interpellier pour toute question qui vous préoccupe.

Pour moi, être dans l'opposition n'est pas de faire obstacle à toute proposition, mais de garder mon libre arbitre dans mes choix, mes propositions, pour qu'il fasse bon vivre dans notre Ville. Dans ce contexte, la mise en place de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'est pas pour nous réjouir. Les finances de la Ville vont-elles mal au point de devoir supprimer le cadeau de fêtes des pères ?

Prenez soin de vous et de vos proches, profitez de la période estivale qui s'annonce.

Votre Ville Notre Passion

Michel LAUDE, votre dévoué conseiller municipal



Chères Hérinoises, Chers Hérinois,

Cela fait déjà 1 an que nous côtoyons la covid et que nous avons appris à vivre avec. Nos aînés sont pour la plus grande partie d'entre eux protégés et peuvent enfin revoir leur famille car quoi de mieux pour son bien-être que de pouvoir revoir ses proches. Nous espérons que la campagne de vaccination menée pourra nous permettre prochainement de retrouver une vie normale.

Nombreux sont ceux qui sont encore impactés par les difficultés de cette crise avec le chômage partiel, les difficultés que rencontrent les étudiants pour lesquels nous avons fait voter une motion lors du conseil municipal du 25 mars.... Nous devons tout mettre en œuvre pour que personne ne soit laissé sur le bord de la route en limitant les impacts que nous pouvons maîtriser. Pour cette raison, nous regrettons amèrement l'augmentation des tarifs des cantines de 25% pour les Hérinois et de 98% pour les extérieurs, qui nous a été présentée en commission finances et a été votée au conseil municipal du 29 avril. Nous sommes tout aussi désolés, Messieurs, que cette année vous n'ayez pas droit à votre cadeau de fête des pères. Pour toutes ces raisons, nous allons continuer à défendre vos intérêts avec ferveur.

N'hésitez pas à nous contacter sur notre page Facebook 'Le p'tit canard Hérinois – Hérin' et à scruter vos boîtes aux lettres pour notre prochaine publication.

Prenez soin de vous.

Ensemble pour Hérin ...
Liste d'Union et de Rassemblement pour l'intérêt Communal

A. DEPRET

Notez-le !

Agenda des manifestations

Pour des raisons sanitaires liées à la lutte contre la propagation de la Covid-19, **les manifestations municipales et associatives sont annulées jusqu'à nouvel ordre.**

Cependant, le défilé du 14 juillet est maintenu à l'heure où nous écrivons ces lignes, le feu d'artifice sera reporté aux festivités de Noël.

Vous pouvez consulter l'agenda actualisé sur la page d'accueil du site www.ville-herin.fr ou appeler le 03.27.20.06.06 pour vérification.

Les permanences

✓ Conciliateur de justice

Monsieur Dromby vous reçoit sur rendez-vous le premier mercredi de chaque mois.

Pour demander rendez-vous merci de contacter le secrétariat général de la mairie au 03.27.20.06.06

✓ Mission locale / jeunes du valenciennois

Pour les jeunes de 16 à 25 ans

Pour toutes questions de logement, formation, emploi...

Tous les mercredis de 14h à 17h sur rendez-vous. Permanences suspendues pendant les vacances.

M^{me} Bénédicte Carneiro Antenne de Raismes/Trith 03.27.20.25.50

INFO CCAS

Mise en place de l'abonnement PASS SENIOR

C'est un titre de transport permettant de circuler librement sur le réseau Transville (tram, bus) de manière illimitée.

Pour pouvoir en bénéficier ?

Avoir 65 ans et plus, être non imposable et résider la commune

Vous êtes intéressés ?

Merci de bien vouloir prendre Rendez-vous au CCAS au 03.27.20.06.

Le jour du rendez-vous, veuillez-vous munir de votre avis d'imposition 2020 sur 2019, de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Disparition de M. NICODÈME, Conseiller Municipal de la ville D'Hérin

C'est avec tristesse que je vous annonce le décès de l'un de mes conseillers municipaux.

Hervé a été présent tout au long de ses mandats. Il a participé à de nombreux projets, notamment aux travaux.

Il s'est beaucoup investi lors de l'élaboration de la manifestation « Hérin fête Noël ! ». Il a, par ailleurs, rempli de multiples reprises, les fonctions de secrétaire de séance lors des conseils municipaux.

Comme beaucoup d'élus, Hervé fait partie des personnes de l'ombre qui contribuent au quotidien, à l'amélioration de la qualité de vie de notre commune. Il a participé activement à toutes les actions et manifestations.

Pour cela, MERCI Hervé ! Nous ne t'oublierons pas !

Je souhaite au nom du Conseil Municipal, témoigner à la famille ma sincère affection et exprimer mes condoléances les plus attristées.

Jean-Paul COMYN
Maire d'Hérin



Ramassage des déchets verts : Nouveau service proposé par le SIAVED

Depuis le 19 mars, le SIAVED met en place une collecte le vendredi une semaine sur deux (sauf juillet / Août) dans notre commune entre 6h et 20h.

Les prochaines dates de collecte sont les suivantes :

Vendredi 25 juin, 23 juillet, 20 août, 03 et 17 septembre, 1^{er} et 15 octobre

Nous comptons sur votre civisme pour tenir votre trottoir propre une fois la collecte effectuée.

Attention : Pas plus de 2 m³ de déchets par foyer, branches en fagot liés d'1 mètre de long maximum. Sacs poubelles et bacs de collecte sont interdits, cartons, sacs papiers ou poubelles rondes recommandés.

Plus de renseignements auprès du SIAVED : 0800 775 537 ou siaved.fr

Bonnes vacances, et restez prudents !

La période est incertaine et les conditions de départ en vacances, notamment à l'étranger, ne sont pas encore connues à l'heure de la rédaction de ce journal...

Même si ces vacances se feront sans nul doute dans des conditions particulières, nous vous souhaitons de vous aérer, de goûter aux douces joies de la chaleur et des longues journées d'été et de les vivre de la meilleure façon possible.

Ainsi, M. le Maire, le Conseil Municipal et l'ensemble du personnel communal vous souhaitent de très bonnes vacances !

